

CE QU'EN PENSENT LES PARTIS

En juin 2007, à la veille des élections fédérales, le Collectif Solidarité contre l'Exclusion a interviewé les têtes de liste des quatre principaux partis, pour leur demander ce qu'ils pensent des revendications phare de notre mémorandum sur les CPAS. Un film a été fait avec ces interviews. Vous retrouvez la retranscription des réponses des 4 candidats aux questions sur le RIS. À côté se trouve la position de leur parti.

Isabelle Durant (juin 2007) : « Remonter toutes les allocations »



Votre parti est-il prêt à déposer une proposition de loi qui porte, parallèlement aux autres allocations et aux bas salaires, le RIS au-dessus du seuil de pauvreté qui est fixé à 822 [860] euros [par mois] pour un isolé ?

Oui. Oui parce qu'il est évident qu'à 657 euros c'est impossible de vivre dans la dignité. C'est pourtant normalement ce à quoi le RIS devrait aboutir. Donc oui il faut l'augmenter. Nous avons d'ailleurs fait un premier pas, sous la législature arc-en-ciel, en augmentant déjà le niveau du RIS. Mais il est encore largement en deçà de ce qu'il devrait être et, oui, nous sommes prêts à l'augmenter. Et nous pensons qu'il faut par ailleurs aussi remonter toutes les autres allocations et les lier au bien-être. Au bien-être, c'est-à-dire au niveau de croissance. Une allocation ne doit pas être augmentée une fois et puis décrocher par rapport à l'index et au prix de la vie.

Votre parti est-il prêt à lever la discrimination entre cohabitants et isolés, et à soutenir une proposition de loi qui aligne le montant du RIS dont bénéficient les cohabitants sur celui des isolés ?

Je crois qu'il y va du RIS comme des autres allocations sociales, elles devraient être toutes individualisées, c'est-à-dire destinées à quelqu'un quel que soit son statut, son statut social, quelle que soit la personne avec qui il vit ou la nature de la cohabitation qu'il a avec quelqu'un d'autre. L'allocation doit être individualisée. Alors je suis bien consciente évidemment que si pour le RIS, de même que pour toutes les allocations de chômage, de pension, etc., on devrait immédiatement individualiser, c'est clair que ça a un coût impayable. Et qu'il faut travailler par étape, par jalon. Et donc je crois que pour le RIS et pour les autres allocations on doit aller petit à petit vers l'individualisation de ce droit, qui ne pénalise pas, donc, les choix de vie, ou qui n'oblige pas un certain choix de vie ou à cacher les choix de vie.

Mais est-ce qu'Écolo a chiffré le coût de ces trois mesures ?

On sait bien que le coût de ces trois mesures simultanées, en même temps qu'une série d'autres sur l'individualisation des droits comme je le disais, sont évidemment impayables en une fois. Et donc dans une négociation ou dans une discussion à laquelle nous serions associés, il est évident qu'il devrait y avoir des jalons, mais des jalons que l'on compense, y compris d'ailleurs par des aspects de fiscalité, par toutes sortes d'autres dépenses qu'on ne fait pas, par des recettes supplémentaires qu'on fait ailleurs : c'est évident que, par définition, si on augmente le RIS, si on augmente la part fédérale dans le RIS, si on individualise et qu'on sort petit à petit de la logique des cohabitants, tout ça a un coût. Alors le coût maximal est impayable en une fois. Mais par contre il nous semble qu'il faut faire des pas et donc dans la négociation il y aurait certainement des éléments de jalon que nous avons chiffrés d'ailleurs de manière générale mais qu'il faudrait chiffrer par tranches parce qu'on n'y arrivera évidemment que par tranches. ■

Au programme 2007 d'Écolo

Sans surprise, le programme d'Écolo est en phase avec la proposition de loi déposée : « Pour Écolo, cette allocation minimale doit le plus rapidement possible atteindre environ 850€ pour une personne isolée et 1 750€ pour un couple avec deux enfants. À terme, dans le cadre de l'individualisation des droits, ce minimum doit être identique pour une personne dans chaque situation. Cela correspond à placer les minima sociaux au-dessus du seuil de pauvreté. » Écolo précise que « dans ce cadre, la part d'intervention du budget fédéral devrait être augmentée (...) à 90%. »

Yvan Mayeur (juin 2007) : « Atteindre le taux de pauvreté »



Votre parti est-il prêt à déposer une proposition de loi qui porte, parallèlement aux autres allocations et aux bas salaires, le RIS au-dessus du seuil de pauvreté qui est fixé à 822 [860] euros [par mois] pour un isolé ?

C'est effectivement notoirement insuffisant pour vivre. Ça fait des années que je me bats pour que non seulement on augmente le RIS. On l'a enfin augmenté d'à peu près 10% au cours de la dernière législature. Il faut continuer, il faut atteindre évidemment le seuil de pauvreté, ça c'est clair. Mais je pense que c'est insuffisant. Donc je pense qu'on doit aussi prendre par ailleurs des mesures structurelles pour réduire, diminuer le coût de la vie pour notamment les gens les plus en difficultés financières. Comment ? Je pense qu'il faut réguler les loyers. Il faut agir sur le marché locatif, parce qu'on va donner 800 euros aux gens qui vont en donner 600 à un propriétaire pour mal se loger... Donc il faut agir sur d'autres paramètres. Il faut réduire encore le coût de l'accès aux soins de santé, le coût des médicaments. Donc il faut poursuivre, parallèlement à une augmentation du revenu des gens, d'autres mesures plus structurelles qui limitent les dépenses, qui contiennent les éléments du coût de la vie auxquels on est tous exposés, mais évidemment avec plus de difficultés quand on gagne 657 euros par mois.

Dans le programme du PS, il y a la proposition d'augmenter le RIS de 10% sur la législature. À ce rythme-là, on peut faire le calcul mais ça risque de prendre quelques années pour atteindre le seuil de pauvreté, d'autant que le seuil de pauvreté va évoluer dans la même période.

Oui mais enfin la référence au seuil de pauvreté... Il y aura toujours un seuil de pauvreté et il y aura toujours des gens qui seront en-dessous. La question n'est pas là. C'est un point de référence intéressant, mais ce n'est pas le point déterminant qu'il faut à tout prix atteindre. Ce qu'il faut c'est voir dans quelles conditions les gens vivent... Quelle est la tension qu'il y a entre les allocations sociales et la moyenne des salaires. Et est-ce que les gens, est-ce que cette tension s'accroît, c'est-à-dire est-ce que la distance est de plus en plus grande : c'est ce qu'on a constaté ces dernières années. Et donc cela veut dire que les allocations sociales ne sont plus des revenus de remplacement ou en tout cas n'assument plus cette fonction-là. Et donc on est obligé de compenser le manque à gagner des gens. Donc, en plus du RIS, on va donner ici une

carte santé, là une allocation loyer, là une intervention pour que les enfants puissent manger convenablement à l'école, etc. Donc, ce qu'on donne comme allocation sociale n'est pas suffisant pour vivre. On complète avec des éléments matériels. Voilà. Donc, ce qu'il faut maintenant, c'est plutôt que voir cette tension s'accroître entre le revenu moyen de ceux qui travaillent et ceux qui bénéficient d'une allocation sociale, il faut rapprocher évidemment ça ; mais il faut aussi faire en sorte que le revenu minimum soit plus élevé pour que les gens aient envie d'aller travailler, aient intérêt à aller travailler.

Votre parti est-il prêt à lever la discrimination entre cohabitants et isolés, et à soutenir une proposition de loi qui aligne le montant du RIS dont bénéficient les cohabitants sur celui des isolés ?

Moi je suis pour la suppression du statut cohabitant, en tout cas au niveau du RIS. Dans le reste de la sécurité sociale il faut être plus prudent, parce qu'il y a des endroits où le fait d'être cohabitant apporte des avantages sociaux, donc il faut bien mesurer les conséquences de ça. Mais en tout cas au niveau des CPAS je suis pour la suppression du statut cohabitant. ■

Au programme 2007... et 2008 du PS

« Pour le PS, l'objectif premier est que plus personne ne vive sous le seuil de pauvreté. » Le PS se fixe donc comme objectif concret de « poursuivre le relèvement du revenu d'intégration sociale et des allocations les plus basses. L'objectif du PS est d'aboutir à une augmentation de 10% du RIS à la fin de la législature. » (Page 64 du programme) Sur ce point, le PS a tout récemment actualisé ses propositions (avec son projet de « réforme sociale »). Désirant « qu'à terme les personnes qui ont l'aide sociale aient des revenus qui leur permettent de mener une vie digne, à savoir au moins 850 € par mois pour un isolé », le PS entend « viser à augmenter ces allocations de 12% en 5 ans, en plus de la liaison au bien-être déjà prévue et de l'indexation ».

Quant à l'individualisation, elle « serait introduite progressivement, avec des régimes transitoires pour les situations acquises. » Le financement « sera notamment lié à la reconversion progressive des avantages fiscaux pour conjoints à charge, sans que cette reconversion puisse fragiliser le revenu disponible des bas et moyens revenus. » (Page 31 du programme)

Joëlle Milquet (juin 2007) : « 10% au-dessus du seuil de pauvreté »



Votre parti est-il prêt à déposer une proposition de loi qui porte, parallèlement aux autres allocations et aux bas salaires, le RIS au-dessus du seuil de pauvreté qui est fixé à 822 [860] euros [par mois] pour un isolé ?

C'est déjà fait. C'est notamment tout ce que l'on a demandé pendant cette législature, puisque c'était une législature où on avait des moyens financiers. On aurait eu les moyens de faire l'augmentation du RIS et d'arriver à ce qui était notre objectif : 10% au-dessus du seuil de pauvreté pour l'ensemble des allocations et d'obtenir une véritable liaison au bien-être. Ce qui n'a pas été le cas. On a déposé des propositions, des résolutions. Donc, dans notre programme c'est bien clair.

Ce que l'on veut en priorité dans les politiques sociales, c'est relever les allocations sociales à 10% au-dessus du seuil de pauvreté, ce qui voudrait dire que pour les pensions minimales on devrait arriver à 904 euros tout de suite. Et puis tendre vers les 1 000 euros pour les isolés-ménages, 1 000-1 200 euros. Donc ça c'est vraiment notre objectif. Et obtenir et réaliser une véritable liaison structurelle au bien-être, donc à l'évolution des salaires, mais sans devoir la faire par paliers, avec des incertitudes... l'avoir intégralement et radicalement. Alors c'est

vrai qu'il faut le faire de manière progressive, dans cette législature. Il faudra aussi, en ce qui concerne les petites pensions commencer par les plus anciennes. Mais ça c'est vraiment un objectif clair et net : on l'a budgeté, on l'a assumé à l'unanimité et on l'a mis clairement dans le programme.

Si vous êtes appelés au gouvernement, est-ce que vous en feriez une priorité de gouvernement dans les négociations ?

Oui. Oui, je pense que quand on connaît la précarité des personnes, quand on voit qu'il est impossible de pouvoir vivre avec 6-700 euros... déjà avec 822 euros qui est le seuil de pauvreté, avec des loyers qui font facilement 400 euros pour de petites chambres... Donc on sait bien que c'est une priorité des priorités. Je regrette qu'elle n'ait pas été LA priorité de ce gouvernement antérieur, mais en tout cas ça doit être celle du gouvernement prochain, vraiment.

Votre parti est-il prêt à lever la discrimination entre cohabitants et isolés, et à soutenir une proposition de loi qui aligne le montant du RIS dont bénéficient les cohabitants sur celui des isolés ?

Alors ça c'est toute la problématique de l'individualisation des droits et on est tout à fait derrière cet objectif et on considère qu'on doit le remettre à l'ordre du jour du prochain gouvernement fédéral. On a l'impression qu'on n'en a plus

jamais parlé ces derniers temps. Et s'il y a une première urgence, c'est au niveau du RIS. Puisqu'on se rend compte que pour finir on a une législation qui oblige les gens à vivre isolés : soit à tricher, soit à vivre isolés. Alors qu'on veut que d'abord humainement ils puissent vivre ensemble et que par ailleurs en termes de réduction des coûts par rapport à un logement partagé ou à un habitat solidaire, c'est aussi important de pouvoir cohabiter sans avoir forcément des liens affectifs entre les personnes. Et donc pour nous il faut vraiment arriver à avoir une individualisation des droits au niveau du RIS et d'avoir les mêmes taux isolé-cohabitant. On ne peut pas le faire en un coup de cuillère à pot mais il faut vraiment y arriver le plus rapidement possible en donnant les moyens financiers nécessaires.

Vous avez dit que pour le RIS [au-dessus du seuil de pauvreté] ça avait été budgeté par le cdH. Est-ce que les coûts ont été budgetés pour cette mesure-ci ?

Ici tout dépend du taux, enfin de la progressivité de la mesure ; et de l'état des lieux budgétaires qu'on va faire quand on arrive, en tout cas c'est notre intention. Alors le faire en deux ans ou trois ans on va voir selon la capacité d'abord du budget 2008, déjà l'adaptation du budget 2007. Mais c'est en tout cas notre intention. Pour les allocations de chômage on sait bien que le coût va être plus important. Et donc la priorité c'est d'abord de commencer la problématique de l'individualisation des droits d'abord par le plus urgent qui est le RIS. ■

Au programme 2007 du cdH

Dans ses réponses ci-dessus, Joëlle Milquet a bien résumé la position de son parti : « Les personnes bénéficiaires de minima sociaux verront toutes leurs revenus situés 10 % au-dessus du seuil de pauvreté » (page 178 du programme). De même, le cdH propose d'entamer, dès le début de cette législature, un mouvement d'individualisation des droits en matière sociale (page 94 du programme).

Olivier Maingain (juin 2007) : « Tendre vers ce montant. »



Votre parti est-il prêt à déposer une proposition de loi qui porte, parallèlement aux autres allocations et aux bas salaires, le RIS au-dessus du seuil de pauvreté qui est fixé à 822 [860] euros [par mois] pour un isolé ?

Notre réponse est clairement positive. La loi sur les CPAS garantit le droit à la dignité humaine. Le RIS est un des moyens d'atteindre cette dignité humaine – les CPAS offrent d'autres types de soutiens, d'aides aux personnes. Ceci étant, déjà l'actuel gouvernement a, au premier juin 2003, adapté un certain nombre de tarifs, on a augmenté assez sensiblement les barèmes. Mais ce n'est pas suffisant. Alors nous sommes prêts à nous engager à atteindre, si pas le montant précis que vous donnez, en tout cas à tendre vers ce montant. Mais je précise que dans le même temps, la plus grande dignité humaine c'est de donner à tous d'avoir accès à l'emploi. Car c'est vraiment là que commence, sans doute, le parcours qui permet à chacun d'être responsable et libre de ses choix de vie et d'avoir les moyens sur le long terme de faire ces choix en toute liberté. Alors, oui à une augmentation des minima sociaux mais surtout d'abord donner par la formation – et il faut accroître les moyens de ceux qui, relevant du RIS, doivent

avoir la capacité de suivre des formations – il faut accroître les politiques de formation aussi pour les personnes qui relèvent du RIS.

Votre parti est-il prêt à lever la discrimination entre cohabitants et isolés, et à soutenir une proposition de loi qui aligne le montant du RIS dont bénéficient les cohabitants sur celui des isolés ?

Alors c'est un grand débat. La loi sur les CPAS initialement tendait vers une individualisation des droits, ce qui est un bon objectif. Il y a eu

des controverses juridiques à l'époque, il y a même eu si j'ai bonne mémoire un recours de la Ligue des Droits de l'Homme pour contester ces dispositions de la loi. Bref, c'est un débat juridique. Reste qu'il faut tendre là aussi vers cet objectif.

Ceci étant, on ne peut pas uniquement envisager l'aspect financier des choses. Comme je le disais, tout ce qui relève de la formation, tout ce qui permet à chaque membre du couple, marié, cohabitant, peu importe, laissons la liberté de choix aux personnes concernées, tout ce qui leur permet d'avoir une insertion sur le marché du travail est toujours à privilégier. Mais tendre vers une égalité des droits me semble aussi un objectif à poursuivre. ■

Au programme 2007 du MR

Le programme 2007 du MR... ne disait rien sur ces deux points. Les propositions du parti libéral en matière de lutte contre pauvreté sont uniquement orientées vers l'insertion professionnelle et l'activation.

Un film avec les quatre interviews

Le Collectif Solidarité contre l'Exclusion a rassemblé ces quatre interviews (qui ne se limitent pas aux questions retranscrites ici) dans un moyen métrage intitulé CPAS, dignité humaine et élections 2007. Nous en avons tiré un DVD au titre explicite : Une vie conforme à la dignité humaine. On y trouve aussi un deuxième documentaire, centré sur la situation du CPAS d'Anderlecht : Un CPAS et le droit à la dignité humaine.

Ces deux films sont disponibles sur Internet (lien via les pages CPAS de notre site www.asbl-csce.be). Le DVD que nous en avons tiré a été distribué jusqu'ici à tous les conseillers CPAS de la Région bruxelloise et aux députés régionaux de la capitale. Il a également été envoyé à tous les membres et abonnés du CSCE.

